

28 fév 2014 -19:30

Appartient à Conseil des ministres du 28 février 2014

Conseil supérieur des Finances

Sur proposition du ministre des Finances Koen Geens, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal sur l'organisation du Conseil supérieur des Finances.

Le projet modifie l'arrêté royal du 3 avril 2006 relatif au Conseil supérieur des Finances. Il s'agit de modifications nécessaires concernant le fonctionnement du conseil, afin de mieux refléter son domaine d'action. Il a également été tenu compte de la décision du conclave budgétaire de 2013 d'attribuer une nouvelle mission de rapportage en matière de lutte contre la fraude à la section permanente Fiscalité et Parafiscalité.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 3 avril 2006 relatif au Conseil supérieur des Finances

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Koen Geens, ministre des Finances,
chargé de la Fonction publique
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 05
<http://www.minfin.fgov.be>